



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2024-062

Le 1^{er} Adjoint au Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de l'entreprise Bouygues Energies & Services, rue de la Ferme, 50700 VALOGNES et l'entreprise Terra Energie pour réaliser la pose et le raccordement d'un compteur électrique, au 17 rue de la Mairie à VICQ SUR MER, à compter du 6 janvier 2025 jusqu'au 17 janvier 2025,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – L'entreprise Bouygues Energies & Services et l'entreprise Terra Energie sont autorisées à intervenir au 17 rue de la Mairie à VICQ SUR MER, à compter du 6 janvier jusqu'au 17 janvier 2025.

Le stationnement sera interdit et la chaussée rétrécie.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise Bouygues Energies & Services et l'entreprise Terra Energie.

Article 3 – Les responsables de l'entreprise Bouygues Energies & Services et l'entreprise Terra Energie et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 12 décembre 2024

Le 1^{er} Adjoint au Maire,
Dominique HAUCHECORNE



Centre de Valognes - Rue de la Ferme - ZA d'Armanville - 50700 VALOGNES - Tel 02 78 62 69 30

EMETTEUR(S)		DESTINATAIRE(S)	
Nom(s)	ROHEE EMMANUEL	Nom	MAIRIE Service Technique Voirie
Service	Travaux	Ville	VICQ SUR MER
Tél. (ligne directe)	0668209136		
Mail	e.rohee@bouygues-es.com		
Valognes le :	12/12/2024		
OBJET	DEMANDE ARRETE DE CIRCULATION		

Madame, Monsieur,

Nous devons réaliser un raccordement électrique sur votre commune

Ces travaux consistent à du terrassement et à un branchement électrique pour ENEDIS.
Adresse du chantier 17 rue de la mairie.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder :
Un arrêté de chaussée rétrécie et de stationnement interdit au droit des travaux
Pour la période du 6 au 17 janvier 2025 inclus.
Merci d'y ajouter l'entreprise TERRA ENERGIE

Cet arrêté sera utilisé ponctuellement sur la période demandée.

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement.

Emmanuel **ROHEE**
Direction Infrastructures Extérieures
Direction Régionale Centre-Val de Loire,
Normandie, Hauts-de-France et Ardennes & Marne
☎ +33 (0)6.68.20.91.36 | 📞 +33 (0)2.78.62.69.30
✉ e.rohee@bouygues-es.com

Bouygues Energies & Services France
8 route de Sottevast
ZA D'ARMANVILLE
50700 VALOGNES

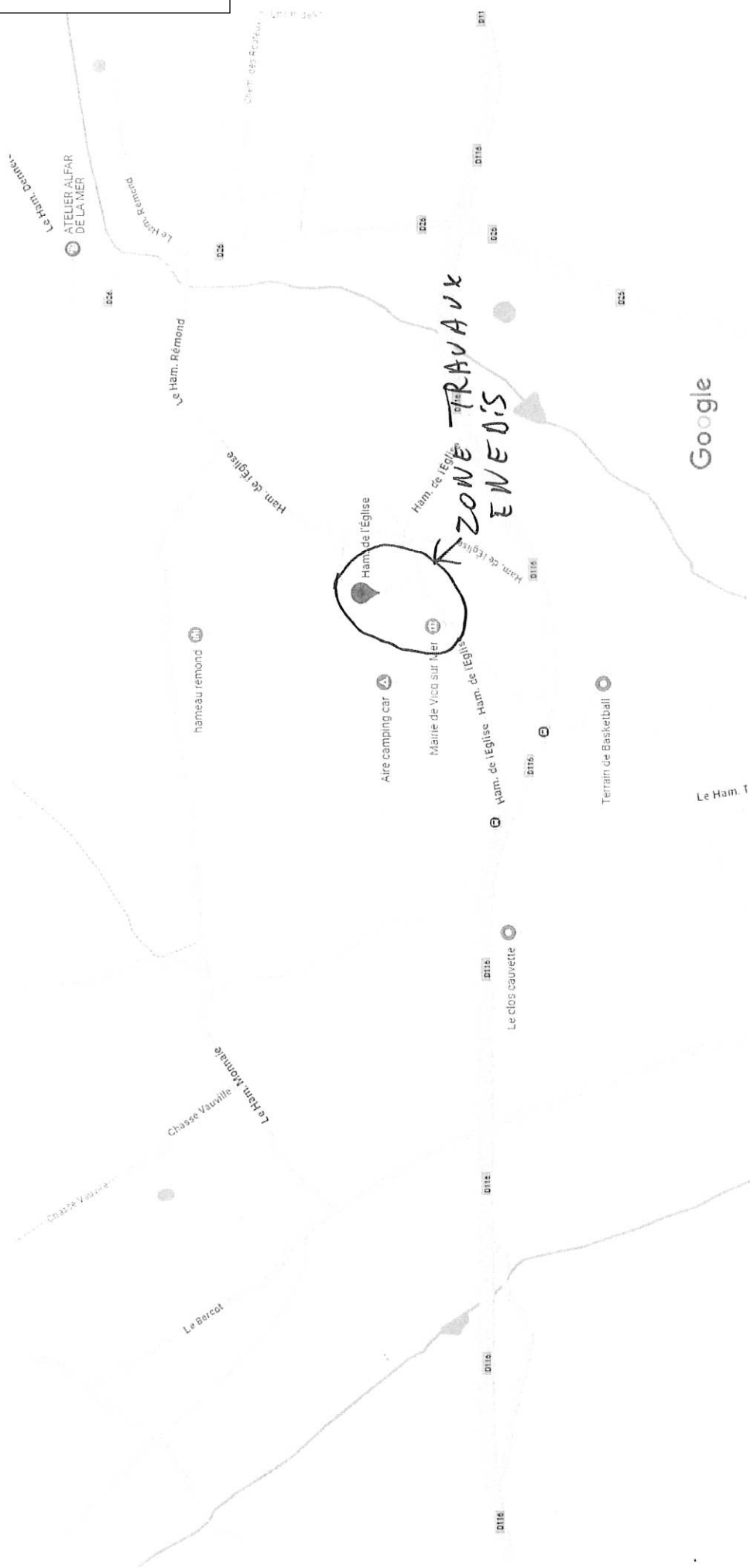
🌐 www.bouygues-es.fr





Google Maps

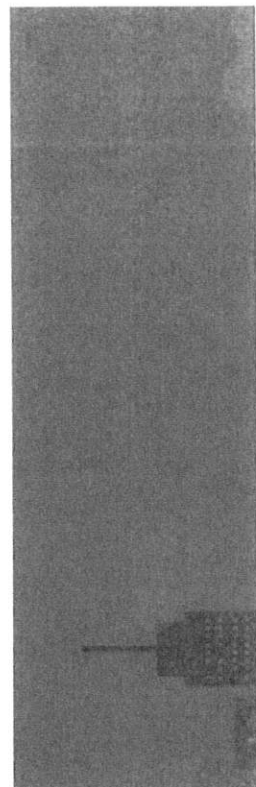
Ham. de l'Église

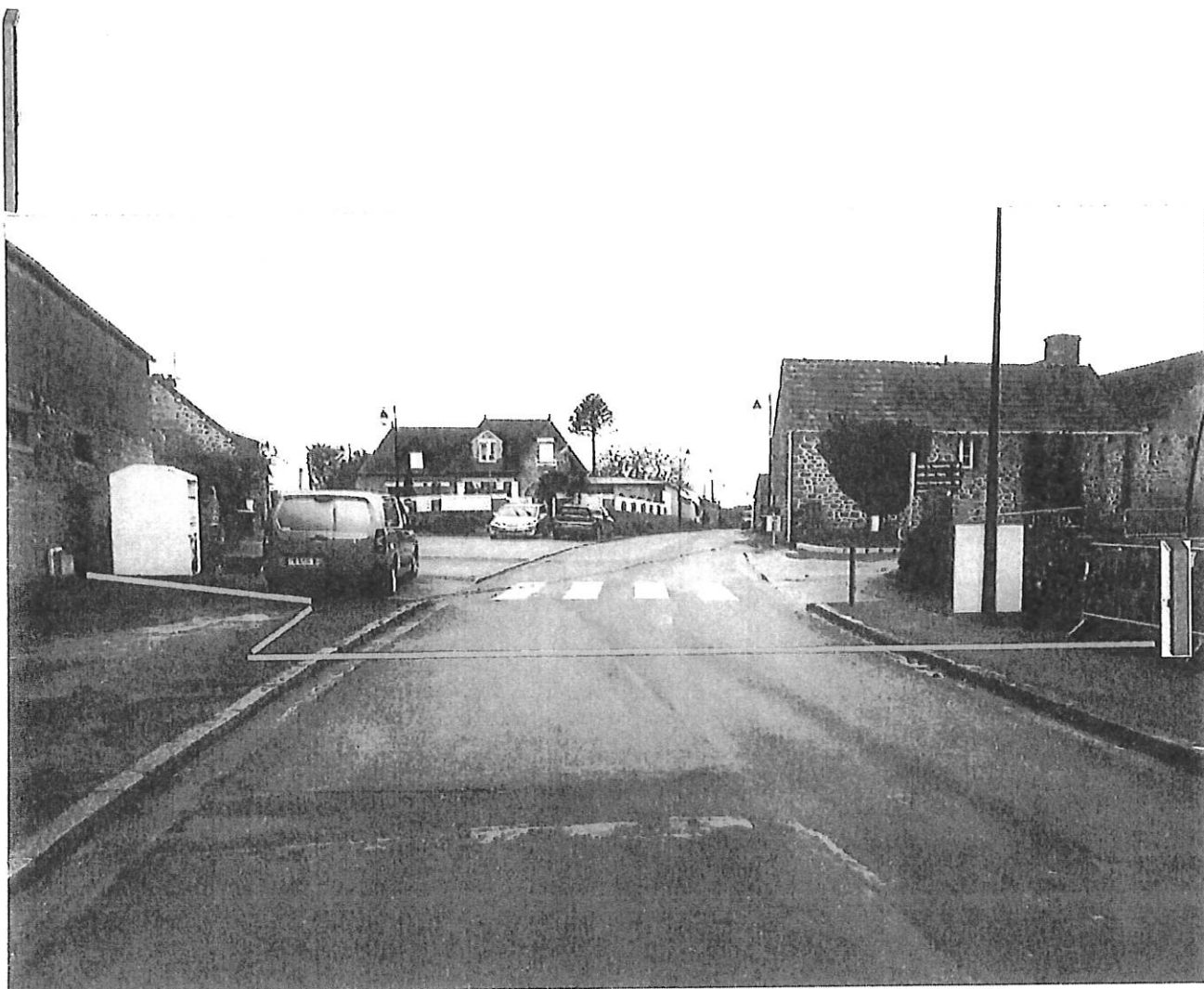



Google

Données cartographiques ©2024 Google

50 m





 L'ELECTRICITE EN RESEAU	Solution technique	Extérieur	
<p>Les travaux sont sous réserve des autorisations administratives, des autorisations de passage et des contraintes techniques Toute demande de modification de la présente solution technique après signature du devis entrainera une reprise d'étude, qui sera facturée, ainsi qu'un réajustement éventuel des délais de réalisation des travaux.</p>			